

Visite guidée du côté des femmes : tour de caravane au Maroc

Autor(en): **Gordon-Lennox, Odile**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[91] (2003)**

Heft 1469

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282487>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Visite guidée du côté des femmes

Tour de caravane au Maroc

Dans le but de créer des synergies entre Marocain-e-s et étranger-ère-s, et d'électrifier la société civile, Fatema Mernissi, écrivaine, professeure de sociologie et féministe anime la « Caravane civique »¹ qui sillonne le Maroc. Un trio romand de Femmes pour la paix a passé dix jours au Maroc avec la Caravane civique pour mieux y comprendre la situation et coopérer avec des organisations féministes marocaines. Reportage.

ODILE GORDON-LENNOX

Un groupe de « caravanier-ère-s » s'est inscrit pour aller sur le terrain. Nous partons pour un village sur les contreforts de l'Atlas, Asni. La route est goudronnée, ce qui est rare. Nous apprenons que c'est l'association des villageois d'Asni et de la commune voisine qui a fait ce travail avec quelques crédits de l'Etat. Maintenant, les fermiers, les malades, les commerçants, peuvent aller en ville même quand il pleut.

Je me retrouve seule de notre groupe dans la petite école où une douzaine de femmes sont assises sur les bancs. La jeune institutrice parle français. Ce sont les femmes de son groupe d'alphabétisation. Présentations. J'explique pourquoi je m'intéresse aux femmes et aux Marocaines. Elles restent muettes. Je demande alors comment se passent leurs journées. Elles racontent : lever à 6h, prière ; déjeuner de soupe, de pain et de thé ; les garçons vont à l'école ; ménage et cuisine ; repas de pain et confiture et d'œufs ; à 13h, c'est le tour des filles d'aller à l'école ; à 15 h, c'est l'école des mamans jusqu'à 17h. Il y a quatre autres prières l'après-midi. La timidité est partie et ces femmes écrivent dans mon cahier de leur si belle calligraphie.

Besoins à satisfaire

Le Ministère de l'éducation offre de payer deux cents heures de cours par femme, mais c'est aux municipalités de les organiser. Qu'apprend-t-on en deux cents heures de cours ? A lire et à compter, à comprendre les factures et les relevés de téléphone. Ce village est très fier de son nouveau système d'adduction d'eau dans les maisons. Il a rendu la vie des femmes plus facile et leur a donné un peu de temps libre. Tout le développement se tient : la route, l'eau, l'éducation, la santé.

La caravane se termine. Nous passons chez Jamila Hassoune, libraire à Marrakech, et y faisons une riche moisson. Ici, puis à Casablanca, notre trio va voir plusieurs centres créés pour des femmes des banlieues défavorisées. Comme à la campagne, où plus de 80% des femmes y sont analphabètes. Il leur faut des cours, des crèches, des soins de santé de base et des ateliers de couture, de coiffure... A la tête des centres nous trouvons toujours au moins une professionnelle qui consacre une bonne partie de ses « loisirs » et de ses contacts à faire marcher le tout avec des budgets ridiculement insuffisants. Elles cherchent de l'aide partout.

Ce que nous avons vu de plus douloureux : ces mères célibataires, rejetées de tous, y compris de leur famille et traitées de prostituées. Ce sont bien souvent de jeunes bonnes abusées par leurs employeurs. Où les loger car personne n'en veut ? Quelques centres d'accueil existent, avec soins médicaux au moment de l'accouchement, cours de formation, garde des bébés, aide à trouver un emploi et un logement...

Là encore, nous rencontrons une grande solidarité entre femmes pour vaincre une montagne d'obstacles pratiques, culturels et juridiques. Et le projet de réforme du code de la famille n'avance pas à cause de l'opposition violente des fondamentalistes islamistes et de la tradition patriarcale qui se reflète par le silence des autres partis politiques.

Sur place, les Marocaines travaillent sur tous les plans. Elles nous demandent un soutien aussi à l'étranger. Leurs revendications doivent être entendues dans les cercles internationaux pour que leur gouvernement se sente interpellé directement et qu'il respecte ses engagements.

¹La prochaine caravane civique aura lieu en avril 2003. Renseignements auprès de Jamila Hassoune, jhassoune@caramail.com

« Le printemps de l'égalité »

En avril, sept organisations de femmes ont joint leurs forces pour publier dans la grande presse une série de fiches avec photos en couleur et commentaires. Par exemple, on y trouve la photo de Samira, 15 ans, qui rêvait de devenir institutrice... « Pourquoi j'ai quitté l'école ? Pour me marier. Mon père a choisi quelqu'un pour moi, je dois obéir. » Cette campagne illustre les revendications féministes marocaines les plus urgentes : l'élévation de l'âge du mariage à 18 ans ; l'élimination de la répudiation par le seul mari et une législation du divorce prononcé par un juge ; l'instauration d'une pension pour les femmes divorcées ; la fin de l'impunité pour la violence conjugale. Par ailleurs, en août dernier, le Parlement marocain a voté une loi instituant un quota de 10% de femmes aux élections législatives de septembre. Trente-cinq femmes ont été élues sur 325 députés, le plus haut pourcentage dans les pays arabes ! Vont-elles vouloir et pouvoir faire avancer les droits des femmes ? A suivre. •